# MONTRIBILEAU

Bulletin Municipal nº 1



# Sommaire

Le Mot du Maire	p. 3
Organigramme	p. 4
Etat Civil	p. 5
Audit Financier	
Analyse de l'audit financier	p. 6
Coût de la Salle des Fêtes	
Contrôle Municipalité	
Contingents dûs au service départemental	•
d'incendie et de secours	p. 9
Audit Assurances	p. 9
Résultats des élections municipales	p. 10
Compte rendu des séances du Conseil Municipal	
23 juin	1
8 juillet	
6 octobre	p. 15
Projet	
Inter Images	Contract of the contract of th
C.D.T.	p. 16
Vie Locale	
Résidence du Mont Royal	
C.C.A.S.	p. 17
Associations	
Carré Vert	p. 18
Les Mercredis de la Peinture	
Centre d'Artisanat d'Art	
Association Socio-Educative du Comminges	•
Le Golf du Comminges	
Comité des Fêtes	p. 20
Boxing Club du Comminges	
Animations du Comité des Fêtes	
Les Troubadours du Mont Royal	
ADEM	
USM	p. 23
Questions Diverses	
Environnement	
Expo : Le Souvenir de la France	
Laboratoire cosmétique et diététique	p. 24
Chronique Histoire	
La concession Meo Bagué	p. 25

# Le Mot du Maire

Montréjeaulaises, Montréjeaulais,

Il y a six mois, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire les affaires de la ville.

Durant cette période, nous avons dû prendre la mesure de la situation et expédier les affaires courantes compte tenu d'un budget qui n'était pas le nôtre.

L'Audit, dont nous publions les conclusions, nous a confirmé la très difficile situation financière de la ville, ne nous laissant qu'une faible marge de manoeuvre.

Notre souci doit être maintenant de gérer au mieux le fonctionnement des équipements municipaux et d'améliorer la vie de tous les jours.

Néanmoins, comme en témoignent les documents qui suivent, nous avons mis en chantier des opérations que nous espérons bénéfiques pour la commune (Inter Images, contrat de développement de terroir, OPAH...)

Conformément à notre engagement pré électoral, une commission de solidarité a été mise en place avec une permanence au Centre Communal d'Action Sociale.

Nos premiers investissements pour l'emploi ont été la mise en conformité de l'usine de cosmétiques, que nous espérons génératrice d'emplois (coût 450 000 F), bâtiment faisant partie du patrimoine municipal.

En ce qui concerne l'usine de textiles, nous n'avons pu faire face à la demande qui était de 200 000 F. pour l'achat du bâtiment actuellement occupé par cette usine, plus une dépense de 800 000 F. pour la mise en conformité.

En priorité, nous allons procéder à la rénovation des sanitaires du boulevard et de la place de Verdun, ainsi qu'à la mise hors d'eau des ateliers municipaux.

La fiscalité trop forte nous fait un devoir de ne plus augmenter les impôts dans l'immédiat. Par contre nous souhaitons augmenter le nombre des contribuables par une incitation à repeupler la commune et en particulier le centre ville. Nous mettons en place une opération programmée de l'habitat sous l'égide de l'A-RIM pour aider les propriétaires à rénover leurs immeubles.

L'ancien "Gaspillage" sera racheté par la ville et aménagé en logements sociaux.

Notre principal atout reste notre situation touristique et nous devons faire un effort de communication et d'information pour mieux nous faire connaître, en collaboration avec les autres sites de la région (Luchon, Lourdes, Saint-Bertrand-de-Comminges, Val d'Aran), c'est l'opération Inter Images.

Autre atout : le dynamisme de nos nombreuses sociétés qui ont su une fois encore montrer leur efficacité à l'occasion du Téléthon.

Mais plus que tout, notre force ne pourra venir que de notre cohésion et de notre volonté commune pour que vive MONTRÉJEAU. C'est à cela, qu'avec mon équipe municipale, je consacrerai toute mon énergie et j'espère que l'année 1996 sera bénéfique pour chacun d'entre vous.

		MAIRE	RE			
Commission administrative		Jean JORDA Centre communal diaction sociale	ORDA diaction sociale	<b>3</b>	Commission d'adjudication	dication
M. BONNEFOI M. DAVANTUF M. HENRIOT M <sup>m</sup> CAMBOUF M <sup>m</sup> RICAUD	EFOI NTURE IOT 30URS	M™ RICAUD Vice-Présidente	M. MOUREMBLES M. BEYRET M <sup>tie</sup> CASAMIAN M. DAVANTURE M. HENRIOT		M. ROUCH M. BONNEFOI M. MOUREMBLES M. TORNAMORELL	SS
Commission des finances		Commission des fêtes	n des fêtes		Commission de la voirie	voirie
M. VERDIER MM. les Maires Adjoints  Président MM. les Présidents des Commissions  Commission de développement économique  M. VERDIER M <sup>m®</sup> RICAUD  M <sup>m®</sup> BELGARRIC	Commissions onomique AUD	M. PASCAL M™ CAMBOURS M. MEYER M. KIHAL	M. LORENTE M™ BELGARRIC M. RUMEAU M. HENRIOT	M. BEYRET Président	M. ORLIAC M. DAVANTURE M. KIHAL M. PASCAL	M. MOUREMBLES M. LORENTE M. TORNAMORELL
1" adjoint Jean BONNEFOI	2° Annie C	2° adjoint Annie CAMBOURS	3* adjoint Henri ROUCH	Ю	4° adjoint Jean-Pierre Rt	4° adjoint Jean-Pierre RUMEAU
Délégué au SIVOM SEM MIDI-PYRÉNÉES SERVICES AMÉNAGEMENT FONCIER AMÉLIORATION À L'HABITAT SERVICE DE SÉCURITÉ ET D'INCENDIE	Dél RELATIONS ET	Déléguée aux RELATIONS AVEC LES ÉCOLES ET LE C.E.S.	Délégué à la REGLEMENTATION DES ENSEIGNES PUBLICITAIRES aux RELATIONS AVEC L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE	NTATION ICITAIRES RCHITECTE FRANCE	Respon L'OFFICE DU	Responsable de L'OFFICE DU TOURISME
Commission de la culture	Commiss	Commission des écoles	Commission des travaux	travaux	Commission	Commission du tourisme
M. HENRIOT M <sup>I®</sup> CASAMIAN Président M. BONNEFOI M. DAVANTURE M. RUMEAU	M <sup>me</sup> CAMBOURS <i>Président</i>	M <sup>me</sup> RICAUD M. PASCAL M <sup>lie</sup> CASAMIAN M. HENRIOT	M. ROUCH M. BE Président M. MC M. TC M. LA M. LA M. LC	M. BEYRET M. MOUREMBLES M. TORNAMORELL M. LASPORTES M. LORENTE	M. RUMEAU <i>Président</i>	M"* BELGARRIC M"* RICAUD M. LASPORTES M. PASCAL M. VERDIER M. HENRIOT M. ANDRIEU
Commission emploi solidarité	Commission	Commission jeunesse et sports	Commission de l'environnement	ironnement	Commission de l	Commission de la communication
M. DAVANTURE M. ORLIAC  Président M. HENRIOT M. JORDA M. JORDA M. GAMBOURS M. RICAUD M. ANDRIEU	M. MEYER Président	M. PASCAL Mme CAMBOURS Mme BELGARRIC Mme RICAUD M. RUMEAU M. LORENTE M. ANDRIEU	M. LASPORTES M. DA Président M <sup>me</sup> B M. AN M. MI	M. DAVANTURE M"* BELGARRIC M. ANDRIEU M. MEYER M. TORNAMORELL	M. HENRIOT Président	M <sup>III</sup> CASAMIAN M. BONNEFOI M. DAVANTURE M. RUMEAU

# Naissances

# ETAT CIVIL 1995





DUPONT Nicole et TREMOSA Bernard

CAMBRAN Marjorie et FRANCISCO Séraphin

DEMESMAECKER Karine et VERDIER Jean-Philippe

SEGONDY Françoise et GIBON Vivian

LASPORTES Marie-Christine et CROCQUEVIEILLE Stéphane

13 mai

4 août

12 août

25 août

24 novembre

## Décès

LAFUSTE Jacques HERNANDO Joseph VIDAL Jeanne née DHIOS SOUCHON Monique née INGLERE DUFFAU Robert AMADE Colette née FAUROUX VILLENEUVE Bertrand DUPLAN Andrée née LAPLASSE IBOS Gustave COLOTTE Charlotte née ANTOINE GILLET Alain LOPEZ PORE Antoine CARMOUZE Denise née ESCUDERO GARCIA Julien ANGER Louise née THIRION RENARD Maria del Carmen née GALINDO	3 janvier 6 janvier 6 janvier 9 janvier 13 janvier 13 février 2 mars 3 mars 9 mars 13 mars 14 mars 16 mars 23 mars 2 avril	TAVERA René ESCUDERO Manuel BAZZACO Angélica née TRINCA GUINLE Henriette OLLE Jean-Marie CASTERAN Joseph BERTRAND Claudine née GUERRESCHI DAVANT Jeanne née VERDIER PUEYO Jean Raymond VILVANDRE Albert CLAVERIE Louis ANGLADE Marcelle née GAST CAZAUX Angèle Marcelle MENARD Gaston MONTANE Jean Marie LAURENT Marie Louise née GAILHARD	17 juin 19 juin 22 juin 22 juin 22 juin 29 juin 6 juillet 6 juillet 6 juillet 18 août 29 août 7 septembre 18 septembre 26 septembre 28 septembre
CONTESTIN Marcelle née MONTELS TEJEDOR VAQUERO Léonce CAMPAN Jean Basile PUYOLO Maria DRAIN Marie Madeleine née FAROUX LACASSAGNE Suzanne LONCAN Carmen née CANO BELAGGOUNE Mokhtar TOULOUSE Louis Dominique GUERMACHE Ahmed BATMALE Jeanne née LOUISE	20 avril 21 avril 4 mai 17 mai 22 mai 22 mai 30 mai 31 mai 4 juin 6 juin 9 juin	FAVRE Rolande née SARRAQUIGNE DECAP MORE Marcelle née BROSSARD BERNARD Marie née MKAOUCHAR PEREZ Marie née ROCAMORA PUGENS Jean Baptiste DEFOLLIN Paul LAFARGUE Pierre MAS Enriqueta née ROMA TARBES Jeanne Marie née RAMBAUD	4 octobre 4 octobre 3 novembre 15 novembre 21 novembre 4 décembre 6 décembre 11 décembre

# Analyse de l'audit financier

L'étude faite par la Fiduciaire de France est un audit financier portant sur les années 1990 à 1994. Elle vise à :

- bien identifier la situation financière de la commune et son évolution sur les 5 dernières années
  - · bien faire ressortir ses forces et ses faiblesses
- bien faire connaître les marges de manœuvre dont elle dispose.

L'étude a été réalisée sur la base des budgets primitifs, des budgets supplémentaires, des comptes administratifs et des comptes de gestion\*.

\* Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et dépenses réelles d'un exercice. C'est le compte des résultats financiers de l'exercice, résultats de la gestion du Maire. Il doit être conforme au compte de gestion tenu par le comptable de la commune.

#### Certaines anomalies ont été relevées :

On constate dans le budget supplémentaire et les comptes administratifs de 1992, 1993, 1994 des prévisions d'excédents antérieurs en investissement qui sont fausses.

Par ailleurs, l'état de la dette tenu par la commune ne correspond pas à celui fourni par le Percepteur.

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 4 519 F par habitant alors que la moyenne en Midi-Pyrénées est de 2 607 F.

Au cours de l'année 1994, les dépenses réelles de fonctionnement ont été ventilées de la manière suivante :

	RATIO MONTRÉJEAU	RATIO RÉGIONAI
Personnel	44,00 %	39,50 %
Intérêts	16,10 %	14,30 %
* Transferts versés	19,90 %	22,60 %
Travaux services ext.	14,40 %	18,00 %
Autres dépenses	5,60 %	

Le niveau des dépenses réelles de fonctionnement est supérieur aux moyennes régionales et nationales.

\* Transferts versés : ce poste comprend les participations et contingents (SIVOM, Syndicat d'Electrification, etc..., les allocations et subventions).

#### **BASE ET TAUX D'IMPOSITION**

Les bases d'imposition valeur en Francs / habitant sont inférieures à celles des communes de la même strate démographique, surtout les bases de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle.

	COMMUNE 94	RATIO NATIONAL	RATIO RÉGIONAL
Taxe d'Habitation	3 805	4 341	4 083
Taxe Professionnelle	5 509	8 537	5 667

Les taux d'imposition votés en 1994 sont, en ce qui concerne la Taxe d'Habitation (11,89%), le Foncier Bâti (21,76%) et la Taxe Professionnelle (20,10%), nettement supérieurs aux moyennes régionales.

	COMMUNE 94	MOYENNE NATIONALE	MOYENNE RÉGIONALE
Taxe d'Habitation	11,89 %	8,45 %	8,55 %
Foncier Bâti	21,76 %	13,65 %	14,84 %
Foncier non Bâti	82,16 %	42,54 %	85,97 %
Taxe Professionnelle	20,10 %	10,03 %	13,01 %

#### **CONCLUSION:**

La commune bénéficie d'une richesse fiscale significative qui repose sur une pression fiscale importante.

Si l'on analyse le ratio d'effort fiscal de la commune, on constate qu'il est nettement supérieur à celui de la strate démographique.

En revanche, le potentiel fiscal\* est, quant à lui, bien inférieur à celui de la strate démographique.

\* Potentiel fiscal: il s'agit d'une valeur théorique obtenue en multipliant les bases servant à l'assiette des impositions communales par le taux moyen national de chaque taxe correspondante.

La commune de Montréjeau est éligible à la Dotation de solidarité rurale qui a pour but d'aider au maintien de la vie sociale en milieu rural pour les communes souffrant d'insuffisance de ressources fiscales.

#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se décomposent de la manière suivante :

- Les dépenses d'équipement brut
- Les participations
- le remboursement de la dette

# Analyse de l'audit financier (suite)

Le remboursement du capital de la dette atteint en moyenne chaque année 40,2 % des dépenses réelles d'investissement, ce qui est nettement supérieur aux moyennes nationales 18,00 % et régionales 18,3 %.

Le fonds de roulement, calculé à partir de l'excédent global de l'exercice et comparé aux dépenses réelles de l'exercice fait apparaître un niveau inférieur aux moyennes nationales et régionales, jusqu'en 1993.

#### LA DETTE

Les chiffres retenus pour la dette sont ceux figurant aux comptes de gestion.

On constate dans les comptes administratifs et les budgets primitifs des erreurs par rapport aux comptes de gestion.

Les tableaux d'amortissement de la dette annexés aux budgets primitifs sont en effet systématiquement faux.

#### Analyse en terme de valeur :

Le niveau d'endettement (dette en capital/habitant) de la commune atteint en 1994 : 8 131 F/habitant.

Ration national: 4 759 F/ habitant Ratio régional: 4 056 F/ habitant

⇒ La charge de la dette (annuité de la dette en F/habitant) s'élève en 1994 à 1 393 F/habitant.

Ration national: 863 F/ habitant Ratio régional: 699 F/ habitant

Le taux d'endettement (annuité de la dette/recettes réelles de fonctionnement) s'élève en 1994 à 28.01%

Ratio national: 21,93% Ratio régional: 22,72 %

Ces trois ratios sont donc nettement supérieurs aux moyennes nationales et régionales de la strate et montrent le poids significatif de la dette sur les finances communales.

Compte tenu de ces analyses, la commune ne peut continuer à s'endetter, surtout si elle ne restaure pas rapidement sa capacité d'autofinancement.

#### CONCLUSION

En conclusion, l'analyse rétrospective de la commune de Montréjeau de 1990 à 1994 fait ressortir une situation financière difficile.

La commune présente à certains égards un profil atypique par rapport aux communes de sa strate démographique :

La section de fonctionnement est beaucoup plus importante.

Au niveau des dépenses, cela s'explique par le niveau élevé des frais de personnel, des tranferts versés et des intérêts.

Au niveau des recettes, ce sont surtout les produits fiscaux et les produits d'exploitation et domaniaux qui sont élevés.

La commune dispose d'un produit fiscal significatif mais qui repose surtout sur la pression fiscale et non sur des bases importantes.

L'évolution des taux d'imposition selon tableau ci-dessous empêche d'envisager une augmentation de la fiscalité.

PRODUIT DES 4 TAXES - 1988 3 700 667,00 F PRODUIT DES 4 TAXES - 1995 7 280 422,00 F

Pour les années à venir, il sera donc difficile d'obtenir des augmentations significatives du produit fiscal.

Compte tenu du niveau du capital des emprunts à rembourser, la capacité d'autofinancement nette reste négative. En d'autres termes, la commune ne peut dégager sur sa section de fonctionnement un solde suffisant pour rembourser le capital des emprunts.

Par ailleurs, la commune connaît une situation difficile qui s'est détériorée sur la période étudiée, 1990 - 1994.

La charge de la dette, le niveau d'endettement et le taux d'endettement sont nettement supérieurs aux ratios de la strate et montrent le poids significatif de la dette dans les finances communales alors que le niveau d'investissement n'est pas particulièrement élevé sur la période étudiée.



	1988*	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Taxe d'Habitation	7,35	9,40	10,81	10,80	11,32	11,55	11,89
Foncier Bâti	14,59	17,22	19,80	19,77	20,72	21,13	21,76
Foncier non Bâti	61,37	65,00	74,75	74,63	78,23	79,79	82,16
Taxe Professionnelle	13,81	15,90	18,29	18,26	19,14	19,52	20,10

<sup>\*</sup> Derniers taux votés par la Municipalité JORDA

# Analyse de l'audit financier (suite)

Dans ces conditions, il conviendrait que la commune restaure de manière prioritaire sa capacité d'autofinancement.

Différentes mesures sont alors envisageables :

- au niveau de la section de fonctionnement : valoriser certaines recettes quand cela reste possible mais surtout continuer à maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement.
- au niveau des investissements : maîtriser les dépenses d'équipement et réduire sensiblement le recours à l'emprunt.

Du point de vue des procédures de gestion de la commune, certains points importants sont à mettre en avant :

En effet, comme cela a été évoqué en introduction, il est apparu au cours de l'étude que divers documents officiels ou internes à la mairie (compte administratif, compte de gestion, budget primitif, logiciel de gestion de la dette) présentaient tous des chiffres différents pour le montant de la dette en capital à rembourser pour une année donnée. Et ceci a été constaté pour tous les exercices étudiés.

Il paraît indispensable de faire le point sur la dette de la commune, et de présenter à l'avenir un seul et unique montant de dette à rembourser dans tous les documents.

D'autre part, il a été constaté au cours de diverses recherches que les factures ayant fait l'objet de mandats n'étaient pas accompagnées de bons de commande. Ceci peut porter préjudice à une gestion qui se voudrait saine et économique. Sans vouloir absolument aller vers un fonctionnement trop rigide et trop administratif des commandes de la commune, il serait nécessaire et important pour elle de procéder par bons de commande visés par des personnes habilitées, ou par engagement des dépenses dans certains cas. A ce titre, les procédures comptables sont à reformaliser de façon rapide. Cette démarche éviterait les erreurs comme le double paiement d'une facture évoquée dans la lettre du percepteur.

Enfin, il sera certainement intéressant pour la commune de travailler sur l'ensemble des liens qu'elle a avec les tiers. Ceci afin de s'assurer de leur conformité aux règles légales, et d'identifier les gains ou les pertes engendrés par ces fonctionnements. Ainsi, il paraît opportun de remettre à plat les liaisons entre la commune et le SIVOM. Les modes de détermination de la participation n'ont pas pu être présentés par la commune. Un travail similaire pourrait être entrepris avec le SDEHG.

Cette remise en cause des procédures internes de gestion et des procédures de fonctionnement avec les tiers pourrait permettre à la commune de mieux maîtriser ses dépenses, et ainsi de réaliser des économies quand cela est possible.

# Coût de la réalisation de la Salle des Fêtes

DÉPENSE	S	FINANCEMEN	NT
Montant du marché initial	5 161 779,83 F	Emprunt	3 000 000,00 F
Avenant au marché	435 166,00 F	Département	1 960 000,00 F
Travaux non prévus	737 918,50 F	Département Région	10 500,00 F 30 000,00 F
· 19a		Etat	650 000,00 F
		Pool routier	69 148,00 F
<u> </u>		Pool routier	34 260,00 F
MONTANT TRAVAUX	6 334 864,33 F	MONTANT FINANCEMENT	5 753 908,00 F

La différence soit : 581 956,33 F a été financée sur le budget de fonctionnement 1995

Les remboursements de l'emprunt de 3 000 000 de Francs contracté par la municipalité pour la réalisation de la salle des fêtes s'étaleront sur 15 ans.

Les 12 premières années, l'annuité est de : 413 037,92 F

Les 3 suivantes, l'annuité sera de : 325 850,72 F

Soit pour un emprunt de 3 000 000 F, 5 934 007,20 F de remboursement.

La salle des fêtes peut être réservée par des particuliers ou des associations.

TARIF LOCATION 1 000 F pour les locaux

1 500 F pour les personnes ou associations extérieures à Montréjeau.

Une caution de 2 000 F sera demandée avant chaque location et restituée après état des lieux.

# CONTROLE EFFECTUÉ PAR LA MUNICIPALITÉ SUR LA GESTION 1995

La taxe foncière de l'Usine de Vitrage Isolant a été réglée par la commune malgré la vente de celle-ci en 1989 et ce pendant 6 ans.

Préjudice: 46 568 F

Les taxes d'enlèvements d'ordures ménagères n'ont pas fait l'objet de titre de recette à l'usager notamment pour l'immeuble Cousse.

Un contrôle est en cours sur les 6 ans écoulés pour évaluer le préjudice.

Les loyers de garages ne sont plus perçus depuis 1989.

Préjudice 9 garages à 100 F x 12 x 6 ans = 64 800 F

Les loyers de la caserne de Gendarmerie n'ont pas été actualisés depuis 1989.

Montant de l'ancien loyer : 209 212 F

Montant du loyer actualisé à notre demande : 375 896 F rétroactif au 01/04/95.

Différence à percevoir par la commune : 166 648 F

Certaines factures ont fait l'objet d'un double paiement.

UGAP d'un montant de : 4 399,99 F

Imprimerie Fabbro d'un montant de : 6 825,96 F

Quittance d'assurance aux Mutuelles du Mans d'un montant de 1470,00 F

D'autre part, l'accusé de réception de commande d'un montant de **119 420 F hors taxes** a été réglé aux Ets Sauvignet pour la fourniture du mobilier de la salle des fêtes en mai 1995. Ensuite, la facture a été réglée pour le montant de la T.V.A.

Une facture de photo aérienne d'un montant d'environ 5 000 F a été réglée sans justificatif, il a donc été impossible de retrouver cette photo ni de savoir ce qu'elle repésentait.

# CONTINGENTS DUS AU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS au titre de la cotisation annuelle d'abonnement forfaitaire des communes

Le taux 1996 n'est pas encore connu, le montant provisoire des cotisations 1996 s'élève à

COMMUNE	POPULATION TOTALE	TAXE COMMUNALE	TOTAL
MONTRÉJEAU	2 912	84,56	246 238,72

#### **AUDIT ASSURANCES**

L'Audit effectué pour les assurances de la commune a permis de réaliser une économie de **30 855,74 Francs** en conservant les mêmes garanties.

# Résultats des Elections Municipales

1 20 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	L. Li	iste J	ORDA 💛 💝	1, 2	177
JORDA	678	45,11%	CAMBOURS	599	39,85%
COVA	675	44,91%	RICAUD	597	39,72%
BONNEFOL	670	44,58%	LASPORTES	593	39,45%
BEYRET	634	42,18%	BELGARIC	576	38,32%
DAVANTURE	632	42,05%	MOUREMBLES	572	38,06%
MEYER	620	41,25%	PASCAL	557	37,06%
ORLIAC	618	41,12%	LORENTE	555	36,93%
ROUCH	610	40,59%	HENRIOT	551	36,66%
ARNAULT	608	40,45%	CASAMIAN	540	35,93%
VERDIER	605	40,25%	ANDRIEU	535	35,60%
RUMEAU	601	39,99%	KIHAL	501	33,33%
TORNAMORELL	600	39,92%			

M. GARAGE	Lis	te VE	RGNES	. > ] ] ,	1 5" 5 2 5
LARREGOLA	306	20,36%	ICART	208	13,84%
BELTRAN	304	20,23%	RIMER	205	13,64%
VERGNES	300	19,96%	BUSCAIL	204	13,57%
BOURDEL	253	16,83%	TOULOUZE	201	13,37%
REN	246	16,37%	ROGEL	200	13,31%
MIAT	232	15,44%	BOULLOT	194	12,91%
PEREZ	226	15,04%	LORENTE	194	12,91%
BOURGAT	222	14,77%	DAYRE	179	11,91%
SAVE	221	14,70%	DROSSART	176	11,71%
REMY	219	14,57%	HERNANDO	173	11,51%
GROS	215	14,30%	PROUDHOM	173	11,51%
PERIS	215	14,30%			

	Liste	SAL	DUBRAY	3. 4 1.	7 (1)
ANTICHAN	443	29,47%	GORDO	308	20,49%
DIGNAT	417	27,74%	SAMPARA	305	20,29%
GIBERT	405	26,95%	BRUNEL	303	20,16%
SAUDUBRAY	398	26,48%	RUMEAU	303	20,16%
ABADIE	393	26,15%	VILLARDI	303	20,16%
LORENZI	383	25,48%	FAURE	297	19,76%
ALBA	364	24,22%	LABRUGERE	283	18,83%
FERRAN	361	24,02%	ROCCIA	283	18,83%
MARTINEZ	348	23,15%	CAMARASA	277	18,43%
MARQUEZ	324	21,56%	CRIADO	274	18,23%
BRILLAUD	319	21,22%	KIHAL	252	16,77%
HENKINET	311	20,69%			

34 13 13 13 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15	Kļ. Lī	ste M	IACIAS	2 2 C.	1 2
MACIAS	421	28,01%	PUEYO	296	19,69%
PAZ	355	23,62%	PARNISARI	290	19,29%
SENTENAC	348	23,15%	DEDIEU	288	19,16%
AGNEL	340	22,62%	NARDOU	286	19,03%
C. DUMONT	337	22,42%	SEILHAN	281	18,70%
GLEYZES	329	21,89%	ROZES	279	18,56%
LORENZI	314	20,89%	DANOVARO	275	18,30%
ORLIAC	305	20,29%	VILLARDI	273	18,16%
ARROU	303	20,16%	GURSOY	267	17,76%
BOUCHY	303	20,16%	FEDSI	261	17,37%
M. DUMONT	299	19,89%	TREMOSA	258	17,17%
SICAIRE	298	19,83%			

# COMPTE RENDU des SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

# Réunion du 23 juin 1995

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le vingt trois juin à 21 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montréjeau, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 18 juin 1995 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 121-10 et L 122-5 du Code des Communes.

Etaient présents MM. les Conseillers Municipaux : Cova Henri - Bonnefoi Jean - Beyret Armand - Meyer Jean-Yves - Orliac Paul - Davanture Lucien - Jorda Jean - Rumeau Jean-Pierre - Rouch Henri - Tornamorell Jean - Lasportes Jean-Paul - Verdier Robert - Lorente Raphaël - Ricaud Paulette - Mourembles Jean - Belgarric Jeanne Marie - Pascal Gilbert - Cambours Annie - Andrieu Christophe - Henriot André - Casamian Raymonde - Kihal Mohamed.

Absent : M. Arnault Jacques.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Bonnefoi Jean qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM. Cova Henri - Bonnefoi Jean - Beyret Armand - Meyer Jean-Yves - Orliac Paul - Davanture Lucien - Jorda Jean - Rumeau Jean-Pierre - Rouch Henri - Arnault Jacques - Tornamorell Jean - Lasportes Jean-Paul - Verdier Robert - Lorente Raphaël - Ricaud Paulette - Mourembles Jean - Belgarric Jeanne Marie - Pascal Gilbert - Cambours Annie - Andrieu Christophe - Henriot André - Casamian Raymonde - Kihal Mohamed, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

M. Jean Bonnefoi, le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la Présidence. Il félicite les élus non pas tant pour leur élection, mais pour le choix personnel de s'investir au service de la cité; il y associe tous ceux qui ayant fait la même démarche, n'ont pas connu le même succès. Il les félicite surtout pour avoir su affirmer la présence d'une équipe structurée.

Il invite le Conseil à travailler afin que chaque Montréjeaulais, se découvrant membre d'une société plus vivante, n'hésite pas à réfléchir et à découvrir ce qu'il peut lui-même apporter à la vie de la cité.

Il conclut en demandant aux Conseillers Municipaux d'œuvrer afin que nos concitoyens soient fiers d'être Montréjeaulais, et, ensemble, de prehdre conscience qu'ils sont l'espérance d'un "Montréjeau pour tous".

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Lorente Raphaël, le plus jeune de ses membres.

#### Election du Maire - Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des Articles L 122-4 et L 122-8 du Code des Communes, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 122-4 du Code des Communes.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

#### Ont obtenu:

M. Jean JORDA: vingt et une voix.

Monsieur Jean Jorda ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

#### Election du Premier Adjoint

Après avoir décidé du nombre d'Adjoints à élire, il a été procédé dans les mêmes forme et sous la présidence de Monsieur Jean Jorda, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

#### Ont obtenu:

M. Jean BONNEFOI : vingt et une voix.

Monsieur Jean Bonnefoi ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

#### **Election du Second Adjoint**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du 2° Adjoint.

#### Ont obtenu:

Madame Annie Cambours : vingt et une voix.

Madame Annie Cambours ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée Adjoint et a été immédiatement installée.

## Réunion du 23 juin 1995 (suite)

#### Election du Troisième Adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du 3° Adjoint.

#### Ont obtenu:

Monsieur Henri Rouch : vingt et une voix

Monsieur Rouch ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

#### Election du Quatrième Adjoint

Il a été proclamé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du 4° Adjoint.

#### Ont obtenu:

Monsieur Jean-Pierre Rumeau : vingt et une voix

Monsieur Jean-Pierre Rumeau ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

# Monsieur Jean Jorda prend ensuite la parole :

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, Chers Amis...

Je remercie les élus du Conseil Municipal qui viennent de me témoigner leur confiance en m'élisant Maire de notre Commune.

Ceux qui ont oeuvré à nos côtés durant la campagne électorale et enfin les nombreux Montréjeaulais qui ont, par leurs suffrages, permis aux 23 candidats d'accéder aux responsabilités qui sont aujourd'hui les nôtres.

J'ai aussi une pensée amicale pour ceux qui

ont travaillé à mes côtés de 1983 à 1989 et ne se retrouvent pas avec nous ce soir, pour des raisons d'âge ou de santé, et pour ceux qui ont vécu avec moi la déception de 1989. C'est aujourd'hui, pour nous tous, une sorte de réhabilitation politique.

Je salue tout particulièrement Monsieur Bouché, ancien Maire de Montréjeau auprès de qui j'ai fait mes débuts de Conseiller Municipal et mon ami Pierre Chanfreau avec qui j'ai exercé 24 ans de mandat.

Que ceux qui auraient souhaité exercer des responsabilités ne se sentent ni ignorés, ni écartés : ils auront l'occasion de s'exprimer et travailler avec nous s'ils le désirent au travers de commissions extra-municipales.

Je pense que l'avenir de Montréjeau n'est pas dans l'affrontement mais dans la mobilisation de toutes les énergies.

Je succède à Monsieur Pousson qui a été Maire de Montréjeau durant 3 mandats. Il a été mon adversaire politique mais jamais mon ennemi et je souhaite le trouver à mes côtés en qualité de conseiller général pour servir notre ville et son canton.

Nous sommes conscients de l'attente de la population et dès demain vous nous trouverez à nos postes, prêts à travailler dans un esprit d'apaisement, d'entente, de solidarité, fidèles à notre formule "Montréjeau pour tous".

Je vous invite maintenant à déposer une gerbe au Monument aux Morts en commémorationde l'appel historique du 18 juin 1940 et des enfants de Montréjeau Morts pour la France.

# Réunion du 8 juillet 1995

Cette réunion du nouveau conseil municipal a débuté par la désignation des commissions, qui ont été constituées comme suit :

- Commission des travaux : président, M. Rouch; membres, MM. Beyret, Mourembles, Tornamorell, Lasportes.
- Voirie et pool-routier : président, Beyret; membres, Orliac, Davanture, Kihal, Pascal, Mourembles, Lorente, Tornamorell.
- Ecoles : présidente, M<sup>me</sup> Cambours; membres, M<sup>me</sup> Ricaud, MM. Pascal, Henriot, M<sup>le</sup> Casamian.
- Jeunesse et sports : président, M. Meyer; membres, M. Pascal, M<sup>me</sup> Cambours; MM. Belgarric, Ricaud, Rumeau, Lorente, Andrieu.
- Tourisme : président, M. Rumeau; membres, M<sup>me</sup> Belgarric, M. Lasportes, M<sup>me</sup> Ricaud, MM. Pascal, Verdier, Henriot, Andrieu.
- Environnement : président, M. Lasportes; membres, M. Davanture,  $\mathbf{M}^{\text{me}}$  Belgarric; MM. Andrieu, Meyer, Tornamorell.
- Finances : président, M. Verdier; membres, M. Jorda, les maires adjoints, MM. les présidents des commissions (M. Verdier sera conseiller délégué pour le développement économique).
- Culture et communication : président, M. Henriot; membres, M<sup>le</sup> Casamian; MM. Davanture, Bonnefoi, Rumeau.
- Emploi et solidarité: président, M. Davanture; membres, MM. Orliac, Henriot, Kihal, Jorda; M<sup>mes</sup> Ricaud, Cambours; M. Andrieu.
- Développement économique : MM. Verdier, Jorda, M<sup>mes</sup> Ricaud, Belgarric.
- Commission administrative : président, M. Jorda; membres, M<sup>me</sup> Ricaud; MM. Davanture, Bonnefoi, Henriot, M<sup>me</sup> Cambours.
- Délégués pour le POS et l'urbanisme : MM. Bonnefoi, Tornamorell, Orliac, Beyret.
- Délégués pour le syndicat mixte de l'aérodrome de Clarac : MM. Lasportes, Tornamorell (suppléant).
- Syndicat d'électricité de la Haute-Garonne : MM. Tornamorell, Orliac.
- Centre communal d'action sociale : M. Jorda, maire; M<sup>me</sup> Ricaud, MM. Mourembles, Beyret; M<sup>le</sup> Casamian, MM. Davanture, Henriot.
- Délégués au SIVOM : MM. Lasportes, Jorda, titulaires; MM. Bonnefoi, Tornamorell, suppléants.
  - Délégués au SIVU : MM. Rumeau, Beyret.
- Délégués au CES de Montréjeau : M<sup>mé</sup> Ricaud;
   M. Jorda, titulaires; MM. Davanture, Rumeau, suppléants.
- Déléguée auprès du club de golf : Mme Belgarric.
- Délégués auprès de la commission d'aménagement foncier : MM. Beyret, Orliac, Bonnefoi, Tornamorell.

- Commission d'adjudication ou d'appel d'offres : MM. Jorda, Rouch, Tornamorell; MM. Bonnefoi, Mourembles, suppléants.
- Syndicat de la Barousse : MM. Jorda, Bonnefoi, Lasportes, M<sup>me</sup> Cambours.

Audit financier de la commission. - M. le maire informe l'assemblée municipale qu'il serait souhaitable de demander un audit financier à une société spécialisée, comme la Fiduciaire de France. Le conseil municipal est favorable à la réalisation d'un audit, d'un coût de 25 000 F H.T.

- M. Verdier donne ensuite quelques éléments d'information sur le budget primitif 1995, constatant que ce budget est très important et représente une charge financière de 5 600 F par habitant. La dette de la collectivité paraît également importante. Certains postes de fonctionnement : électricité, alimentation et assurances paraissent élevés.
- M. le maire indique qu'un organisme dénommé ORGA propose un examen des contrats d'assurance de la ville pour un coût de 12 000 F. Le conseil est favorable à cette proposition.
- M. Verdier poursuit son exposé sur les finances communales en indiquant qu'une renégociation des emprunts à un taux situé entre 8,20 et 8,50% permettrait une économie annuelle de 200 000 F environ.
- M. le maire indique que les contacts ont été pris avec M. Salord, directeur de l'ARIM, et sa collaboratrice, M<sup>me</sup> Groscholki. Une nouvelle OPAH pourrait être réalisée sur la ville afin de mettre sur le marché un nombre important de logements répondant aux normes actuelles.

Litige entre la société Castillo et la ville. - M. le maire informe l'assemblée qu'un arrêt de la cour d'appel donne satisfaction à la commune de Montréjeau en ordonnant la consignation sur le compte CARPA de la somme de 400 000 F.

Cette procédure avait été lancée à la suite des "désordres" constatés sur l'atelier de transformation de viande construit par la commune, sur la zone industrielle de Baraillan.

Location de la salle des fêtes. - M. le maire donne lecture d'une correspondance envoyée en mairie concernant l'autorisation d'utiliser la salle des fêtes pour l'organisation de mariages. M. Lasportes et M<sup>me</sup> Ricaud ont questionné les restaurateurs de la ville qui ne sont pas opposés à l'utilisation de la salle des fêtes pour des mariages ou des repas divers. Les tarifs de location seront étudiés par les commissions compétentes.

### Réunion du 8 juillet 1995 (suite)

Acquisition de pédalos pour le plan d'eau. - M. le maire expose : la société Battaia Productions nous a transmis une proposition pour l'acquisition de cinq pédalos d'un montant de 44 661 F TTC. M. le maire souhaite que d'autres propositions soient examinées.

Autorisation de promenades à poneys au plan d'eau. - M. le maire informe l'assemblée que des promenades à poneys peuvent être organisées au plan d'eau. Le conseil municipal est favorable à cette activité sur la base de loisirs.

Location du bâtiment annexe à la salle des fêtes. - M. le maire informe l'assemblée que l'ancien conseil a autorisé M. Khettache, responsable de la société Art et Scène, à s'installer dans le local situé à côté de la salle des fêtes. M. Khettache justifie de travaux et de main d'oeuvre effectués pour un montant de 62 000 F. Un bail peut être signé avec M. Khettache pour un loyer mensuel de 2 000 F qui serait versé à compter du 1er février 1998. Accord du conseil municipal.

Remise en état de l'usine de cosmétiques, rue des Amants. - M. le maire informe que l'ancienne municipalité a intenté un procès à M. Ramon, gérant de la société SERP et occupant les locaux situés 13, rue des Amants. Le devis de remise en état du bâtiment s'élève à 163 000 F HT. Une expertise judiciaire en cours déterminera la responsabilité de M. Ramon dans cette affaire.

Une nouvelle société doit s'installer dans ces locaux et une promesse de bail a déjà été signée par l'ancienne municipalité, au bénéfice de celle-ci.

Vente de l'ancien Comptoir pyrénéen de bonneterie. - M. le maire expose : un ensemble d'ouvrières a repris une activité au sein de l'ancienne usine Comptoir pyrénéen de bonneterie. Le conseil municipal doit examiner ce dossier dans les meilleurs délais car M° Audouard, syndic liquidateur, souhaite vendre ce bâtiment aux enchères pour un prix de 200 000 F.

M. Verdier pense qu'une étude financière de cet établissement est nécessaire avant toute décision. M. le maire indique qu'un rendez-vous sera pris avec les responsables de l'usine de textile.

Rénovation de la pelouse du stade de rugby. - M. le maire informe l'assemblée que la pelouse du stade de rugby a été refaite par la société Espace Chlorophyle, pour un montant de 63 000 F HT. Un problème d'utilisation va se poser car celle-ci sera indisponible pendant cinq mois. Le club de rugby va devoir régler ce problème.

Rapport de M. Rouch. - M. Rouch donne lecture d'un compte rendu, établi par ses soins, à la suite de la visite de la commission des travaux dans divers secteurs de la ville. M. le maire indique à l'assemblée que des contacts doivent être pris avec l'Equipement afin d'examiner la possibilité de création d'une route, depuis Mazères, qui permettrait l'accès au plan d'eâu.

**Divers.** - M. le maire informe l'assemblée qu'un collaborateur de cabinet doit être recruté au sein de la mairie et il est nécessaire d'en prévoir le financement sur le budget supplémentaire. Accord du conseil municipal.

## Réunion du 6 octobre 1995

Présentation du budget supplémentaire 1995. - M. Verdier, Président de la Commission des Finances, a présenté le budget supplémentaire 1995 en section de fonctionnement et en section d'investissement. En fonctionnement, un report de crédit 1994 d'un montant de 112 712 F a été ventilé, pour équilibrer quelques dépenses. En investissement, un programme supplémentaire de travaux a été prévu : réfection des sanitaires, acquisition d'un terrain, acquisition d'un bâtiment pour logements sociaux. Le budget a été voté à l'unanimité des membres présents.

Convention. - Concernant le rapport établi par l'Association pour la Rénovation Immobilière (ARIM) traitant des investissements à mener dans les domaines urbain, économique et touristique, le conseil municipal s'est déclaré favorable à la signature d'une convention avec l'ARIM, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1996. Il s'agit d'élaborer un projet de ville visant à redynamiser, entre autre, le parc immobilier de la ville.

Programme d'aménagement communal. - M. Bonnefoi, 1er adjoint, a donné lecture d'un courrier de la Direction Départementale de l'Aménagement Foncier (DDAF) sur la procédure de remembrement sur la commune de Montréjeau. Il est apparu que l'ancienne municipalité avait émis quelques réserves sur le plan de remembrement établi par M. Sompeyrac, géomètre, notamment lors de la délibération du 18 avril 1995. L'assemblée municipale a accepté de voter les propositions édictées par la délibération rectificative des services de la Direction Départementale de l'Agriculture. Ce vote a permis de modifier la délibération du 18 avril 1995 adoptée par l'ancienne municipalité sur le programme d'aménagement communal.

Règlementation de la publicité. - Un groupe de travail chargé de la règlementation de la publicité dans la commune sera formé à nouveau. En effet, l'ancienne municipalité ayant abandonné un premier projet élaboré en 1988 sous l'autorité de M. Jorda, le conseil a décidé la formation d'une commission composée de MM. Jorda, Rouch, Lasportes, Bonnefoi, Beyret et Rumeau.

Dotation globale d'équipement des communes. - Concernant le droit d'option dans le système de dotation globale d'équipe-

ment des communes, le conseil s'est déclaré favorable au système actuel, c'est-à-dire d'une participation de l'Etat à hauteur de 2,04% sur les travaux d'investissements réalisés. Ainsi, le système de subventions spécifiques accordées par programme spécifique n'a pas été retenu. Notamment en raison de leur nature aléatoire, dont on ne peut dépendre dès qu'il s'agit d'un investissement lourd, comme celui de l'équipement pour la commune d'une salle des fêtes.

Impôts directs. - Le conseil municipal a donné son accord à la constitution d'une commission communale des impôts. 8 titulaires et 8 remplaçants seront choisis par les services fiscaux, d'après la liste de 32 personnes proposées par la municipalité.

**Sport.** - Le conseil a décidé de surseoir à toute décision concernant la rénovation de la piste de patins à roulettes construite par l'ancienne municipalité. Le club de patins à roulettes n'a jamais pu user de la piste, le revêtement de cette dernière ne convenant pas à pareille activité sportive. Le conseil informera la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports qui avait financé le projet.

Cité Landefrède. - M. le maire a informé l'assemblée municipale qu'une réunion s'est déroulée à l'Hôtel de Ville avec les résidents des logements rénovés de la cité Landefrède. La majorité de ces locataires souhaitant acheter les maisons dont la commune est propriétaire, une décapitalisation permettra de lancer un programme de démolition et de reconstruction des dix autres logements. Le conseil municipal est favorable à cette opération. Par ailleurs, l'Association d'Enseignement Libre, Notre-Dame du Comminges envisage de vendre le terrain situé à proximité de la cité Landefrède. Le conseil municipal a donné son accord pour l'achat de cette parcelle qui permettrait, lors de la reconstruction des logements de l'avenue du Maréchal Juin, de disposer d'une superficie plus importante dont bénéficieraient les résidents.

Créations. - M. Jorda a proposé au conseil la création d'une Ecole Municipale de Dessin et d'une Ecole Municipale de Musique à Montréjeau. Le conseil municipal, favorable à la création de telles structures, autorise M. le maire a les mettre en place et à indemniser les vacataires.

# Tourisme - Inter Images

La municipalité a accueilli, au mois de décembre, la Société INTER IMAGES pour une démonstration de son serveur et de son projet pilote et expérimental sur le site de Saint-Bertrand.

Le centre serveur Multi Média proposé à Montréjeau a pour objet l'information touristique.

Inter Images travaille déjà en coopération avec les CCI de Toulouse et de Tarbes, le Comité Régional de Tourisme.

Le logiciel propose des guides, un service de réservation, la présentation d'activités diverses, des chemins de randonnées... et la possibilité d'accès à Internet, le plus grand réseau informatique mondial.

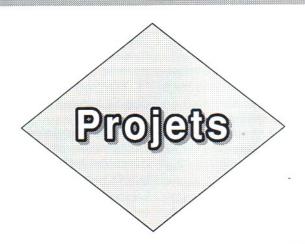
Des ordinateurs pourraient être installés à

l'Office de Tourisme, sur l'aire de repos de l'autoroute, chez des commerçants, artisans, hôteliers, taxis, etc...

Nous avons l'opportunité d'être intégrés dans un programme avec les villes touristiques de Saint-Bertrand, Lourdes, Luchon et la Catalogne.

Cette opération est le résultat de la volonté de la municipalité qui fera l'investissement de base, mais ne pourra aboutir qu'avec le partenariat de tous les acteurs concernés.

Le coût publicitaire pour les professionnels revient à 1 000 Francs la page (écran) pour l'année suite à la création d'un réseau. La diffusion se fait partout en France en passant par l'aérodrome international Toulouse-Blagnac.



# Contrat de développement de terroir

Ce projet de contrat de développement de terroir élaboré en liaison avec Saint-Gaudens a fait l'objet d'une candidature qui a été retenue par le comité de pilotage sous la direction de Monsieur Censi (Conseil Régional) et Monsieur Izard (Conseil Général). L'agrément est actuellement en cours.

Il s'agit d'un projet commun visant à compenser l'éloignement géographique du sud du Comminges de la métropole régionale, partant du constat que Montréjeau et Saint-Gaudens sont étroitement liés économiquement et que leur développement doit se faire dans un esprit de complémentarité et non de concurrence. Les deux villes doivent être porteuses d'un projet pour lequel un financement sera assuré par le Département, la Région, l'Etat et l'Europe.

Actuellement sont à l'étude d'importants projets de zones d'activité sur les aires de stationnement de l'autoroute (projet Montréjeau Est, Ausson, Ponlat, etc...). Les partenaires économiques seront partie prenante dans cette démarche qui vise à maintenir et à dynamiser le tissu commercial et artisanal existant et à créer des activités nouvelles.



# **RÉSIDENCE DU MONT ROYAL**

A sa compétence professionnelle en qualité de soignante et d'administrative, Madame Immery ajoute des qualités de coeur qui lui ont permis, depuis son arrivée en février 1993 de remplir la résidence du Mont Royal avec liste d'attente et ce, à la satisfaction générale.

Mais Madame Immery ne se contente pas de gérer, elle réfléchit au devenir de ses résidents car le terme "personnes âgées" recouvre à la fois la personne autonome et la personne dépendante. Elle s'en explique :

"La politique sociale vise à laisser le plus longtemps possible, et mieux encore jusqu'à la fin de sa vie, la personne dans l'établissement où elle a été admise.

Déjà, l'entrée en maison de retraite est une rupture avec l'environnement familial et l'adaptation à la nouvelle structure est difficile et pour la personne et pour l'entourage. Si, au bout de quelques temps la santé du résident nécessite un transfert ailleurs, il y a à nouveau rupture, nécessaire réadaptation, etc...

C'est pourquoi j'insiste : les structures devront être médicalisées car la population que nous sommes amenés à recevoir sera de plus en plus dépendante".

Madame Immery n'ignore pas que ses résidents ont aussi besoin d'attention, de chaleur humaine "occupez-vous d'une personne âgée, vous verrez qu'elle n'a plus mal à la tête, qu'elle ne se plaint plus..."

Déjà on a pu voir certains résidents assister à des manifestations locales (folklore, bal du téléthon, etc...). Souhaitons que de plus en plus, la résidence du Mont Royal s'ouvre sur la ville et la ville sur la résidence.

C.C.A.S.

**Emploi solidarité :** Ce poste a été créé au bureau du CCAS, 6 rue Lafayette, il a pour but :

- > Prendre en charge toutes les demandes d'informations, de renseignements pour les sans emplois et les jeunes.
- ➤ Conseiller pour la constitution de dossiers administratifs (ASSEDIC, CAF, etc...).

RAMSES 31 est un serveur télématique mis en place par l'ANPE. Il s'agit d'une banque de données sur l'emploi mise à la disposition des mairies.

Cette application permet la consultation des offres d'emploi et des stages de formations diffusés par les services de l'ANPE.

#### PERMANENCES SOCIALES:

ASSOCIATION DE VEUVES CIVILES de la Haute-Garonne	1" lundi du mois de 10 h à 12 h	
CAISSE de MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	2° et 4° lundis du mois de 9 h à 12 h	61, allées de Brienne 31064 TOULOUSE
MUTUELLE DU REMPART	2° et 4° lundis du mois de 14 h à 16 h 30	Place du Foirail 31800 SAINT-GAUDENS 3, rue Simon Comet 31800 SAINT-GAUDENS
CRAM de Midi-Pyrénées	Mercredi 9 h 30 à 11 h 15	17 <sup>1st</sup> , Bd. Lascrosses TOULOUSE
CICAS Haute-Garonne (complémentaire)	2° et 4° mercredis du mois de 9 h à 11 h 30	
ADMR Fédération Départementale Association (aide à domicile)	1" et 3" lundis du mois de 10 h 30 à 11 h 30	
CHAMBRE des MÉTIERS	1* et 3° lundis du mois de 10 h 30 à 11 h 30	
U.F.C. Union Fédérale des Consommateurs	Tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30	
MISSION LOCALE	Tous les mardis de 9 h à 11 h 30	
CNL 31 (Locataires, copropriétaires, résidents)	Tous les mercredis (après-midi)	



Jeune association fondée en 1993, carré Vert essaye de créer une dynamique de tous les acteurs locaux autour de l'environnement et de l'emploi. L'objectif de Carré Vert est de créér des emplois en anticipant à la relance de l'économie locale par l'aménagement et l'entretien des sites naturels, des chemins, des rivières, des zones vertes et des forêts. Deux caractéristiquespourraient résumer l'association (loi 1901) :

- > Elle est implantée localement, au sens fort des racines qui tiennent l'arbre.
- ➤ Elle peut être un recours à la crise que traverse notre bassin de l'emploi,pour ceux du moins, les plus gravement touchés, RMIstes essentiellement.

Alain Ferjoux, directeur du Carré Vert, a pour mission d'engager des contrats Emploi Solidarité, d'encadrer les équipes (deux fois sept personnes), mais aussi de motiver les opérateurs de terrain à l'apprentissage d'un métier, comme le bois.

C'est ainsi qu'en septembre a débuté sur la commune de Montréjeau le chantier "Découverte de sites classés" en collaboration avec les communes de Saint-Bertrand et Valcabrère. Carré Vert a élaboré un projet de chemins pédestres. Ce circuit de 16 kms devrait descendre depuis l'hôtel de Lassus, au lac puis longeant la Neste, arriverait aux grottes de Saint-Bertrand-de-Comminges et de

la basilique de Saint-Just de Valcabrère. Un panneau devrait être posé à l'hôtel de Lassus.

Le travail effectué par l'association sur la commune de Montréjeau a été important autour du lac, sur l'île et pour l'aménagement du site du golf. Nettoyage de la voie ferrée commune au lac, de la clôture en bordure de ce dernier (route de Mazères).

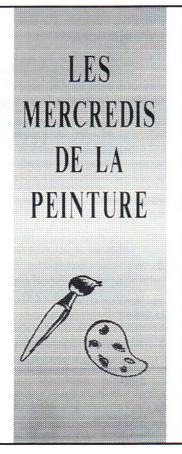
CARRÉ VERT ASSOCIATION 6, rue du Barry 31210 MONTRÉJEAU © 61 95 63 57

La ville de Montréjeau, soucieuse de développer des activités culturelles propose des cours de dessin et de peinture, tous les mercredis de 14 h à 16 h dans une salle entièrement rénovée de l'ancienne école primaire.

A l'initiative de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal, dans un cadre agréable, clair et ensoleillé, ces cours, dispensés par Madame Claude Bort, sont gratuits et prévus pour les enfants; les adultes éventuellement intéressés seront les bienvenus.

Après les notions de base, nous envisageons l'apprentissage de l'aquarelle, du lavis, du pastel et plus tard, selon le nombre d'élèves et le matériel disponible, de la peinture à l'huile.

Dès les beaux jours, les leçons auront lieu en extérieur, après rassemblement dans la cour de l'école, les meilleurs sujets étant la jolie réalité des Pyrénées.



L'ASEC qui tient son antenne montréjeaulaise au Foyer des Jeunes (Impasse des Ecoles), travaille discrètement depuis 6 ans, à l'image de ses éducateurs. Ce sont eux qui ont créé le Foyer des Jeunes lorsque l'ASEC, dont le siège est à Saint-Gaudens, les a dépêchés sur la bastide. L'ASEC, au même titre que d'autres associations, dépend du Comité Intercommunal de Prévention de la Délinquance.



Pour M. Seillan, vice-président de l'ASEC, le Foyer est une structure d'accueil "issue d'une nécessité de passer du Foyer d'accueil à la société". Ce qui concerne les jeunes marginalisés, en situation de pré-délinquance, les minorités culturelles (Harkis, Turcs, Tziganes). Le local du Foyer des Jeunes a été rénové, réaménagé, repeint durant tout l'été 95 par les jeunes Montréjeaulais d'une façon remarquable.

Les éducateurs qui travaillent en milieu ouvert (ils sont alors "éducateurs de rue") sont souvent le seul repère pour les jeunes adolescents. Ce cadre de travail exige une prise de contact dans le

milieu de vie des personnes, sur le quartier H.L.M. par exemple. Lorsque les jeunes viennent d'eux-mêmes, s'en suit pour les éducateurs un travail d'accompagnement : aider la personne à retracer son itinéraire familial, scolaire, professionnel... et l'amener à envisager des réponses adaptées à sa problématique tout en tenant compte du contexte socio-économique actuel des plus complexes.

Au Foyer, des animations ont lieu à partir d'ateliers (terre, bois, bricolage, peinture...). Un travail d'information et de compréhension occupe une place importante dans le travail des éducateurs quant aux démarches face aux différentes administrations. Des sorties à la journée sont aussi organisées (découverte de la montagne, initiation à l'escalade). La diversification des actions menées aura permis aux éducateurs spécialisés de rencontrer une tranche d'âge (les 9 - 13 ans) posant déjà question en termes de prévention.

La prise de contact s'est faite aussi au niveau des familles. S'adressant à un public féminin d'origine maghrébine, l'ASEC propose des cours de français (les jeudis de 14 h à 18 h au Centre Médico-social de Montréjeau). Au Foyer des Jeunes est proposée une animation autour des livres et des jeux éducatifs pour les enfants de 6 à 11 ans. Toutes ces actions participent d'une volonté de cohérence dans la politique d'action sociale sur Montréjeau, afin de prendre en compte cette tranche de la population montréjeaulaise de façon structurelle et permanente. Voilà qui rejoint l'objectif de l'Association "Tanguy-Prigent" (du nom de ce ministre qui lançait en 1946 le mouvement "Foyer Rural") nouvellement créée à Toulouse : "ne laisser personne au bord du chemin face à une dynamique de progrès".

Association Socio-Educative du Comminges - © 61 95 43 06 - Les mardis, mercredis et jeudis de 14 h à 17 h.

#### Le Centre d'Artisanat d'Art réouvre

Depuis 1988, le Centre d'Artisanat d'Art de Montréjeau ouvre ses portes, dans les locaux de l'hôtel de Lassus, pendant les mois de juillet et août.

Cette association choisit une vingtaine de professionnels des métiers d'art, et avec eux, cherche à promouvoir la qualité, l'originalité et le sens artistique; elle leur permet d'exposer leurs œuvres et de vous les proposer.

Depuis sa création, le Centre d'Artisanat d'Art de Montréjeau accueille de plus en plus de visiteurs (locaux, vacanciers, résidants dans la région ou la traversant) et constate l'intérêt toujours constant de la municipalité de la ville et l'engouement grandissant d'une population réceptive à la démarche proposée.



Cette manifestation nous amène à constater une progression très nette de la fréquentation :

1993 → 5000 visiteurs
 1994 → 6500 visiteurs
 1995 → 8500 visiteurs

Cette année, toujours dans le cadre prestigieux de l'hôtel de Lassus, le Centre d'Artisanat d'Art de Montréjeau ouvrira ses portes du 29 juin 1996 au 1<sup>er</sup> septembre 1996.

La Salle du Conseil, à la Mairie, était comble pour l'Assemblée générale annuelle du golf, le 19 novembre, avec plus de 65 participants témoignant de l'intérêt des membres pour leur association.

Le rapport moral du Président a mis en évidence l'évolution favorable du recrutement. Le "Golf du Comminges" occupe en membres licenciés, la deuxième place parmi les golfs de neuf trous de la Ligue

Midi-pyrénées.



Un effort particulier a été fait en direction des jeunes par une convention avec le collège pour la promotion du golf scolaire. Il rencontre, sous la conduite de professeurs d'éducation physique, un incontestable succès qui vaut au club une dotation en matériel par la Fédération française de Golf.

La fréquentation et l'inscription du golf dans les documents touristiques sont désormais tributaires de l'homologation du parcours qui est le prochain objectif.

Les finances sont saines, malgré le maintien des cotisations à un niveau qui est le plus bas des clubs de la Ligue Midi-Pyrénées. Le club couvre ses dépenses et assure le reversement de ses cotisations à la Municipalité qui perçoit en outre, directement, les entrées au parcours et le revenu du practice.

Le club a fait de plus sur ses fonds propres, l'achat de divers matériels de parcours et d'entretien et effectué un prêt pour l'achat d'un distributeur de balles pour augmenter le rendement du practice municipal.

Monsieur le Maire assistait à la réunion. Il s'est félicité de la bonne marche de l'association et a complimenté le trésorier pour la ponctualité de ses versements.

En fin de réunion, quatre membres ont été renouvelés au comité de direction.

A. TIGNOL, Président.

Note de la Mairie : Depuis sa création, le Golf a reversé à la commune 1 030 000 F.

# COMITÉ DES FETES

Conscient de la compétence et de l'efficacité du Comité des Fêtes, le Maire a suggéré au Président d'élargir son bureau afin de pouvoir faire face à des responsabilités nouvelles.

En particulier, il a demandé au Comité des Fêtes de reprendre à son compte, comme il l'a fait longtemps, l'organisation du festival Folklorique de Montréjeau sous la direction d'une commission municipale compte tenu de l'importance de la subvention allouée à cet effet.

Il a également demandé de veiller à ce que tous les quartiers de la ville bénéficient d'un programme d'animation pendant la durée du festival pour compenser l'éloignement de la salle des fêtes.

Il a également souhaité que la nouvelle politique soit non plus d'amener les groupes folkloriques vers l'extérieur, mais d'inciter au contraire les spectateurs à venir voir les groupes à Montréjeau.

# BOXING CLUB DU COMMINGES

Depuis sa création en 1971, le Boxing Club du Comminges Saint-Gaudinois aura vécu bien des aléas. rebaptisé "Boxing Club du Comminges", il a été accueilli par la commune l'automne dernier pour être abrité dans l'enceinte de l'hôtel de Lassus sous la présidence de Madame Casabat, figure du milieu sportif (ex membre du Comité des Pyrénées qui regroupe 35 clubs, 1 ère femme en France à présider un club de boxe).

La boxe a un rôle socio éducatif à jouer dans le cadre des accords entre l'Etat et la Fédération pour favoriser l'insertion. Ainsi le Boxing Club du Comminges est praticable sur plusieurs niveaux : boxe éducative (de 8 à 15 ans, coups portés sans intention de faire mal), boxe amateur (à partir de 14-15 ans, K.O. autorisé), boxe loisirs (simple entraînement spécifique, avec la possibilité de croiser les gants). Les entraînements ont lieu le lundi, le mercredi et le vendredi à partir de 18 heures, le mercredi à 15 h 30 pour les enfants.

Le club souhaite organiser un grand gala le 6 avril avec un combat de boxe éducative en ouverture, plusieurs combats amateurs et un combat professionnel. La manifestation se fera sous l'oeil avisé de M. De Santa Barbara, coordinateur du Comité Midi-Pyrénées et animateur de projets.

#### > Animations

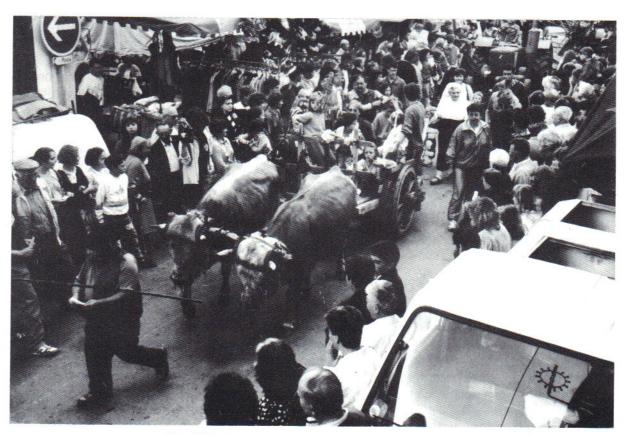
De nombreuses manifestations ont été organisées par le Comité des Fêtes durant l'été 95. Après les Floralies et la Fête Locale de la Saint Jean où jeunes et moins jeunes ont pu danser sur les rythmes endiablés de l'orchestre d'Alain Musichini et la Fête de la Musique avec ses animations diverses, bandas, concert à l'église, toro de fuego, fête foraine, le magnifique feu d'artifice, son et lumière du 14 juillet a été une réussite complète. Très apprécié également, le groupe péruvien Peru k'enti et le bal populaire, en soirée, sous la grande halle qui a clôturé dans la joie la Fête Nationale.

Mais le clou des festivités a été sans nul doute le traditionnel Marché à l'Ancienne avec son cortège d'attelages divers, de troupeaux, de paysans, vieux tracteurs et instruments de travail d'un autre âge. Un défilé vivant et pittoresque dans les rues de la ville qui attire chaque fin juillet la foule d'estivants et de curieux à la recherche de leurs racines. Le repas campagnard à la salle des fêtes, de joyeuses agapes qui mirent fin à cette journée de liesse populaire.

La **Foire aux Chiens** fêtait cette année son 16° anniversaire. Classique présentation de chiens de toutes races. Concours et remise de coupes aux plus méritants. Une manifestation très suivie par les passionnés de nos compagnons à quatre pattes.

Le début du mois d'octobre a connu l'arrivée d'une trentaine d'exposants à la 21° Foire à la Brocante qui pour la première fois tenait ses assises à la salle des fêtes dont l'ordonnancement a été fortement apprécié. Cette foire est une des plus importante de la région tant par la qualité des présentations que par le nombre de visiteurs et d'acheteurs. Plus de 2 500 visiteurs se sont cotoyés dans les allées spacieuses et dans les stands où meubles anciens et bibelots rares étaient savamment présentés.

L'année 1995 s'est terminée par un bal musette dont le bénéfice a été offert par le Comité des fêtes à l'association française contre les myopathies dans le cadre du **Téléthon**.



Marché à l'Ancienne - Défilé dans les rues de la ville.

# LES TROUBADOURS DU MONT ROYAL

Un effectif de soixante jeunes garçons et filles groupant l'Ecole des Jeunes Troubadours, sous la bienveillante houlette de Marie Dominique Maria et les aînés sous la responsabilité de leur directeur, Jean-Claude Le Merrer assisté de Madame Deydier et de Dominique Bolognesi, maîtresse de la danse et un orchestre de 9 musiciens de talent dirigés de main de maître par Cécile Le Merrer, voilà le groupe folklorique Les Troubadours du Mont Royal qui depuis quarante ans dispense ses talents dans toute la France et l'Europe (l'an dernier, une inoubliable tournée en Lituanie).

Après les classiques sorties dans notre région et le sud de la France, la participation au Festival Mondial de Folklore de notre ville, les Troubadours ont été invités à Trévise, en Italie du nord; pendant une dizaine de

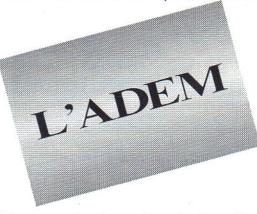


jours, vedetttes d'un festival international, se produisant également dans plusieurs localités de la Vénétie, obtenant partout un succès flatteur. Un voyage qu'ils n'oublieront pas tant l'accueil de nos amis italiens a été chaleureux.

Les Troubadours du Mont Royal, ambassadeurs de la paix et de l'amitié par leur musique, leurs danses et leurs chants, font rayonner et connaître dans toute l'Europe Montréjeau et le Com-

minges.

Créée il y a trois ans à partir de la restructuration des commerçants pilotes, l'Association pour le Développement Economique de Montréjeau a constitué son nouveau bureau. Maître Gomis a retrouvé son fauteuil de Président après un an d'absence.



L'Association s'est donnée pour but une coordination avec la ville, la CCI, les Chambres des Métiers et d'Agriculture, afin de dépasser l'action traditionnelle d'animation urbaine pour s'investir dans la mise en valeur de la bastide.

Le travail avec Bienvenidos (voir notre encadré) amène les Fonds Européens et témoigne des affinités entre notre terroir et le Val d'Aran. Le marché de nuit à Montréjeau est une des fiertés de l'ADEM, et les organisateurs savent que sa réussite tient en partie à la logistique publicitaire apportée par Bienvenidos.

Avec sa centaine d'adhérents, l'association a su s'ouvrir à diverses catégories socio professionnelles : commerçants, artisans, professions libérales... option visant à acquérir plus de poids économique dans la cité.

L'ADEM fait partie de la Fédération Bienvenidos. Créée en 1990, celle-ci regroupe toutes les Associations du Comminges et du Val d'Aran, soit au total 14. Cette Fédération interfronta-lière est unique en France et son but est de promouvoir la vallée naturelle Comminges / Val d'Aran autour des racines communes (Garonne, histoire, us et coutumes...) La Fédération se veut à l'écoute des Associations, d'un partenariat pour les différentes animations qu'elle encadre : marché de nuit, élection de Miss Comminges-Pyrénées, formations, etc....



L'USM puise, ses racines dans la ville et réciproquement. Car c'est à double titre que l'Union Sportive Montréjeaulaise peut se targuer d'être la doyenne des sociétés de la ville. Si en 1920 une organisation administrative officialise l'association, le rugby, dans son esprit, était en fait pratiqué dès 1904 entre sportifsamis de Montréjeau, Lannemezan et Saint-Gaudens. En soixante quinze ans, l'USM aura traversé bien des heurs et malheurs. Pour le bonheur, il suffit de se rappeler, à travers les témoins toujours actifs, les glorieuses années 50 et 70. A la fin des années 50, une génération de joueurs est montée de Promotion jusqu'au seuil de la Nationale. Ils sont bien là, entre autres, les flankers de l'époque, témoins de ce que la ville aura puisé de vertus dans le Grand Sport.

L'USM d'aujourd'hui regroupe 65 seniors, 25 juniors, autant de cadets et 85 jeunes entre 7 et 14 ans à l'Ecole de Rugby, ce qui représente 200 licenciés (taux le plus élevé pour une association montréjeaulaise) engagés dans les compétitions régionales et nationales. L'équipe première, leader de la Poule 10 du Championnat de France de 2ème division, montre l'exemple à la fédérale B (équipe réserve) en 3ème place dans son propre championnat, aux juniors 2èmes dans la phase qualificative Philipponeau, et les cadets en même position pour l'UFOLEP. L'USM seniors, entraînée par deux montréjeaulais anciens joueurs, a donc comme principal objectif, après une bonne saison, la qualification pour la deuxième phase des play-off. Le classement et la compétition ont été modifiés. La Poule 10, c'est 18 rencontres à jouer (4 matches mensuel) entre septembre et février. Le 25 février doivent ressortir cinq qualifiés pour les play-off (trois matches aller-retour plus éliminatoires en Championnat de France).



Les Seniors avec les entraîneurs (debout)

Depuis 8 ans que le président Ferran est à son poste, l'USM aura remonté la pente sportive et budgétaire. Une remarquable réussite sur le plan sportif puisque le leader de la Poule 10 est aussi celui qui a l'un des plus petits budgets dans le Championnat de france de 2ème division. Mais au-delà de cette réussite, comment se situe l'USM dans le nouveau paysage rugbystique qui, lentement se dessine? Société d'économie mixte, enquête administrative sur la FFR, contrats de marketing audiovisuel... Tout en reconnaissant vivre sur une autre planète, le président Ferran affirme que ce sport "pour continuer à vivre doit s'appuyer sur le rugby de village". Avant d'ajouter que "la pérénité des clubs pourrait être remise en cause faute de moyens". La diversification des ressources pose problème pour un sport qui dépend pour l'essentiel des finances publiques.

Albert Ferran est certain que "l'élite ne pourra se suffire à elle-même" (une élite dont les clubs, la saison passée, ont été financés, en moyenne à 23% par les subventions municipales). Mais dans le nouveau visage du rugby français, peut-on affirmer que l'argent de la fédération sera distribué de bas en haut de la pyramide?

Outre ces titres de Champion de France dans différentes divisions, l'USM peut s'enorgueillir d'être, grâce à l'Ecole de Rugby et aux équipes, un véritable vivier de jeunes talents. Le rôle socio-éducatif de l'USM n'est plus à prouver. L'intégration des jeunes à travers les valeurs du jeu, du pays, du maillot a été démontrée la saison dernière, ne serait-ce que par les résultats de l'équipe junior.

Le jeu de l'USM c'est de pratiquer un rugby agréable pour tous (pratiquants et spectateurs).

Chaque dimanche, il s'agit d'honorer cette terre de rugby et son esprit.

# Environnement : MONTRÉJEAU Ville Propre

Chacun aura sans doute fait ce constat : Montréjeau n'était pas une ville des plus propres. La municipalité a décidé d'engager les efforts suffisants pour rendre la ville agréable. Dans le cadre d'une opération "Montréjeau Ville Propre", des corbeilles à papiers ont été installées à travers la ville.

Vous pourrez les remarquer au boulevard de Lassus, rue Jeanne d'Arc, R.N. 117, au stade de football... entre autres lieux.

De couleur vert foncé, disposées à hauteur de hanche, mises au garde à vous un peu partout par les employés municipaux, ces corbeilles à papiers sont là pour nous rappeler que l'environnement est une discipline et bien évidemment, l'affaire de tous.

Par ailleurs, des containers supplémentaires seront installés et un effort sera fourni quant au nettoyage (la ville étudie l'éventualité de l'acquisition d'une balayeuse aspirateur).

Tout ceci n'est que le début d'une campagne visant à rendre notre ville plus agréable.

Au printemps sera lancée l'opération "Ville fleurie". Encore faut-il garder en mémoire que l'entretien de notre environnement est un geste quotidien de chaque Montréjeaulais.

# > Exposition : Le souvenir de la France

Casquette de celui qui a vaincu le renard du désert, bicornes des généraux du Premier Empire, veste de préfet de Second Empire, d'un percepteur d'Etat, une popote de la ligne Maginot, la valise en bois que l'on donnait au départ pour le S.T.O., un système de réanimation du début de la "Drôle de Guerre", la première écharpe de maire de M. Chaban-Delmas... la liste est trop longue des quelques 5000 pièces de la collection Henriot et documents d'époque retraçant l'histoire militaire de 1789 à nos jours. De nombreux mannequins sont habillés de costumes de différentes armées : Premier et Second Empire, Grande

Guerre, 39-45, Indochine, Algérie, opération "Désert Storm". Il s'agit là d'un livre d'histoire vivant.

Les pièces ont été données à M. Henriot par les militaires, le plus souvent glanées par toute la

famille auprès des personnalités (Philippe De Gaulle, Pierre Messmer, ...).

Gageons que cette exposition permanente intéressera les élèves de nos écoles, les Montréjeaulais et les visiteurs.



# Rénovation : Laboratoire Cosmétique et Diététique Européen

Les travaux de remise en état de l'établissement industriel situé au 13, rue des amants, prévus par la municipalité, sont actuellement terminés. L'entreprise de fabrication de produits cosmétiques et diététiques, créée en septembre 1995, a commencé son activité de marketing direct.

La Mairie aura financé les travaux de remise en état des installations sanitaires, de chauffage, d'électricité ainsi que la rénovation des cloisons et la mise en place d'un faux plafond. Les employés communaux ont pour leur part effectué les travaux de peinture à l'intérieur, ce qui aura nécessité, vu la taille du bâtiment, plusieurs mois de travaux. La Mairie, propriétaire, aura indirectement réalisé une plus value pour le bâtiment. Les travaux de rénovation confiés aux entreprises locales pour un montant de 267 450 F et les travaux réalisés en régie pour un montant d'environ 180 000 F avoisinent les 450 000 F.

A l'heure actuelle, l'usine emploie 7 personnes plus 2 stagiaires. Dès le mois d'avril, le personnel pourra être augmenté.



# La concession MEO-BAQUÉ

Propos recueilli par Monsieur François SERVAT auprès de témoins de l'époque

La ville de Montréjeau a le privilège de conserver dans son cimetière (près de la croix centrale) la copie exacte (modèle réduit) du cénotaphe, érigé en 1810, qui recouvre le tombeau du Christ à l'intérieur de la basilique du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Le cénotaphe de Montréjeau fut érigé en 1908 lors du décès de Madame Meo née Baqué, fille d'un bijoutier-horloger de la cité (magasin situé près de l'église, on trouve encore de vieilles pendules marquées au nom de Baqué à Montréjeau).

Monsieur Meo, juif converti, né à Jérusalem, fut ramené au christianisme par les Pères Jésuites de Toulouse, marié avec Mademoiselle Baqué par l'intermédiaire de l'abbé Pène (ancien jésuite), Montréjeaulais d'origine, inhumé à Montréjeau et qui devint par la suite aumônier du couvent et

précepteur des enfants de la famille du Baron de Lassus d'alors, Montréjeaulais d'origine, inhumé à Montréjeau.

Ami de la famille Baqué, le vénérable abbé aurait vivement conseillé cette union. Après un bref séjour à Montréjeau, Monsieur et Madame Meo s'installe à Lourdes en ouvrant un magasin d'objets de piété portant le nom de "A la croix de Jérusalem", ce magasin existe toujours, même lieu, même enseigne, face à l'entrée Saint Joseph des sanctuaires (porte latérale sud).

Devenu veuf et sans enfant, Monsieur Meo souhaita inhumer son épouse très regrettée à Montréjeau dans un sépulcre identique à celui du Christ à Jérusalem. Après son passage dans les Pyrénées, il retourna dans la Ville Sainte.

Cette chronique appelle aux témoignages des Montréjeaulais sur la vie locale ancienne.